



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sclérose en plaques

Question écrite n° 10068

Texte de la question

Mme Valérie Boyer attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les possibilités de traitement de la sclérose en plaques de nature veineuse. La sclérose en plaques de nature veineuse est actuellement étudiée par le professeur Zamboni en Italie. Son étude est connue sous le nom de *chronic cerebrospinal venous insufficiency* (CCSVI) ou en français "insuffisance veineuse céphalorachidienne chronique" (IVCC). Il tend à démontrer un lien entre la sclérose en plaques et l'IVCC. Le professeur a pratiqué une intervention chirurgicale (angioplastie par ballonnet) sur 65 personnes, dans le but d'élargir la lumière de certaines de leurs veines. Dix-huit mois après l'intervention, l'état des patients qui présentaient la forme cyclique rémittente a été amélioré sur certains points, mais aucune amélioration n'a été constatée chez ceux qui présentaient une forme progressive de la maladie. En février 2010, les résultats préliminaires d'une recherche effectuée sur 500 participants à l'université de Buffalo aux États-Unis ont révélé que 56,4 % des personnes atteintes de sclérose en plaques, mais aussi 22,4 % des témoins (personnes en santé), montraient des signes d'IVCC. Cependant, les scientifiques français ne semblent pas s'intéresser à cette possibilité de traitement. Dans ce contexte, elle la prie de bien vouloir lui faire connaître sa position sur ce sujet et les possibilités d'impulser un programme de recherche clinique similaire en France.

Texte de la réponse

Les projets de recherche clinique sur la sclérose en plaques sont éligibles au programme hospitalier de recherche clinique (PHRC) du ministère des affaires sociales et de la santé. En particulier, une recherche qui viserait à valider les hypothèses des professeurs Weinstock-Guttman et Salvi s'inscrirait dans l'appel à projets tel qu'il est conçu aujourd'hui. Ainsi, les résultats d'une étude comparant le traitement actuel de la sclérose en plaques avec un traitement associant une prise en charge de l'insuffisance veineuse céphalo-rachidienne aurait un impact international évident. Les équipes françaises qui sont impliquées dans la recherche sur cette pathologie sont invitées à soumettre des projets au PHRC, dont l'objet est de soutenir des projets dont les résultats doivent avoir un impact direct sur la prise en charge des patients et qui privilégient l'évaluation de l'impact des stratégies et des pratiques de soins, essentiellement au moyen d'essais comparatifs interventionnels.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Boyer](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10068

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 novembre 2012](#), page 6375

Réponse publiée au JO le : [18 juin 2013](#), page 6363